les dossiers
d'AGROPOLIS
INTERNATIONAL
Compétences de la communauté scientifique en région Languedoc-Roussillon

Agricultures familiales

Numéro 19

Les normes et l'agriculture familiale

La demande pour des produits respectant des critères de production durable a conduit à un fort développement des standards volontaires portant sur de « bonnes pratiques » environnementales et sociales. L'agriculture familiale est-elle en capacité de bénéficier de ces dispositifs ?

Deux projets de recherche sur les standards volontaires internationaux dans lesquels l'UMR Moisa est impliquée — projet européen NTM impact (2009-2011) et projet ANR Prigoue (2011-2014) — montrent globalement la difficile inclusion des agriculteurs familiaux dans ces filières certifiées. Dans l'incapacité de s'adapter aux niveaux d'exigence en capital physique et humain requis, ils profitent peu de la labellisation. Ceci s'explique également par leur faible participation dans la définition de ces normes (ex. des tables rondes multi-acteurs pour le soja et pour l'huile de palme durable). L'hégémonie de ces normes et l'accès différencié à la signalisation de la qualité génèrent des iniquités entre producteurs (par exemple, exclusion des filières d'exportation certifiées *GlobalGap* des petits producteurs de mangues au Pérou, ou encore hétérogénéité des impacts entre producteurs de litchis certifiés *GlobalGap* à Madagascar).

La diffusion et l'adoption de ces normes privées par les petits producteurs relèvent souvent de l'assistance des organisations non gouvernementales (ONG), bailleurs de fond ou industriels eux-mêmes, révélant un problème de pérennisation de la certification pour l'agriculture familiale. Sont ainsi observées, par exemple, la perte de la certification de nombreux producteurs malgaches de litchis suite, notamment, au départ des bailleurs de fond, l'omniprésence des chocolatiers dans l'organisation de la certification *Rainforest Alliance* du cacao ivoirien ou encore la discontinuité dans la certification forestière *Forest Stewardship Council* des communautés en Amazonie suite à la mal-adaptation entre l'appui des ONG et celui des institutions publiques locales.

▲ *Multiplication des standards durables volontaires.*

Finalement, c'est au travers de l'organisation collective que l'agriculture familiale devrait accéder aux bénéfices de la certification par l'adoption de standards plus appropriés aux réalités et aux pratiques locales (ex. du riz biologique au Laos), et en adoptant des modes de certification moins coûteux (ex. de la certification participative en Amérique latine).

Contact : Sylvaine Lemeilleur, sylvaine.lemeilleur@cirad.fr

Pour plus d'informations :
- Projet NTM impact : www.bioeconomy-alcue.org/gg
- Projet Prigoue : www.prigoue.cluster1.easy-hebergement.net

Renforcer les capacités des petits producteurs pour un meilleur accès aux marchés

© F. Lançon

▲ *Marché de gros d'Alexandrie, Égypte.*

L'accès des petits producteurs du Sud aux marchés agricoles est un des leviers stratégiques pour améliorer leurs conditions de vie et réduire la pauvreté rurale. Leur intégration durable dans les marchés repose sur la mise en œuvre d'arrangements institutionnels — contractualisation, ventes groupées, système d'information sur les prix — permettant de réduire les asymétries dont ils pâtissent, ainsi que sur la formulation de politiques publiques facilitant la mise en œuvre de ces arrangements institutionnels.

Le projet *Empowering Smallholder Farmers Into Market* (ESFIM), financé par le Fonds international de développement agricole sous l'impulsion du FIDA, a accompagné des organisations de producteurs dans 11 pays (Bénin, Kenya, Ouganda, Malawi, Madagascar, Pérou, Bolivie, Uruguay, Costa Rica, Inde et Philippines) dans leur plaidoyer auprès des pouvoir publics et des bailleurs de fonds pour améliorer l'accès aux marchés. Avec l'appui de chercheurs de trois institutions d'AGRINATURA *(Wageningen University & Research centre*, Cirad — UMR Art-Dev — et *Natural Resources Institute),* les organisations de producteurs ont identifié des enjeux prioritaires puis ont supervisé la réalisation d'études par des experts locaux. Les résultats de ces études ont permis d'approfondir la réflexion de ces organisations sur la question de l'accès aux marchés et ont étayé leurs argumentaires afin de renforcer le poids de leurs revendications dans le débat public.

Contact : Frédéric Lançon, frederic.lancon@cirad.fr

Pour plus d'informations : www.esfim.org